



COMMUNIQUÉ DE PRESSE, DU MARDI 1^{ER} FEVRIER 2022 - EXPLOITATION JET PRIVÉ

Tout d'abord l'association Arabesc n'a rien contre l'Aérodrome en lui-même, nous travaillons avec les dirigeants, le SIVU et les autorités locales afin de trouver ensemble des solutions pour le bien-être des riverains, même si l'on perçoit certains blocages depuis la dernière réunion du comité de suivi.

L'aérodrome est présent depuis 1917, cependant, il n'y avait pas de Jet Privé à l'époque, ni d'avion de 300 ou 400ch. La nuisance sonore est SOUVENT proportionnelle à la puissance de l'aéronef.

L'Association ARABESC se pose légitimement la question de la présence d'un exploitant de 2 Jets sans avoir été concertée alors même qu'une charte avait été mise en place depuis 2008 afin de réduire les nuisances sonores. Cela va à contre-courant du travail effectué par l'association depuis 1987 et par les usagers de l'Aérodrome. D'un côté, on demande à l'Aéroclub de s'équiper de silencieux, de faire des efforts et de l'autre on exploite des Jets à Réaction.

Une autre question que l'association se pose:

Qui a autorisé l'exploitant à s'installer sur L'Aérodrome de La Baule qui est classé Sensible Aux Bruits par la DGAC ?

Alors même que l'Aéroport de Montoir est à peine à 15 minutes et beaucoup plus adapté à ce type d'avion.

Un Jet à Réaction c'est entre **120 et 160 décibels au décollage**. Ce niveau de bruit est classé comme dangereux !

Sans compter cette odeur de Kérozène brûlé qu'on respire après. Nous n'avons pas de données sur ce point mais nous avons saisi Air Pays Loire pour savoir comment mesurer le risque pour les populations des Quartiers D'Escoublac et du Guezy impactées par cette nouvelle pollution.

Le dirigeant de l'entreprise qui exploite les 2 jets s'est engagé lors du Comité présidé par le sous-préfet à mettre en place un protocole limitant son activité et les nuisances liées autant que possible, en stationnant sur Montoir ou sur Brest.

«Mais les riverains ont été particulièrement contrariés le Dimanche 26 Décembre, lendemain de Noël, avec un décollage à 9h15 réveillant ainsi toute la presqu'île.»

L'association a reçu de nombreuses plaintes par téléphone et par e-mail.

Les riverains subissent déjà les décollages à 8h du matin ou le dimanche soir, il semble que la présence nouvelle de cette activité soit au cœur de leur préoccupations au vu du nombre croissant de nouveaux membres de l'association.

En ce début d'année, nous avons sollicité le Maire Franck LOUVRIER également Président du SIVU pour un rendez-vous afin d'aborder entre autre ce sujet d'ici le printemps. Dans un premier temps, nous souhaitons que pour la prochaine période Estivale, l'aéroport de Montoir soit privilégié afin de soulager les riverains de La Baule, Pornichet et Guérande.

Nous souhaitons aussi pouvoir avancer sur une trêve dominicale dans le cadre du retravail de la charte de 2008, avec une interdiction des tours de piste le dimanche sauf entre 10h et 12h au même titre qu'une tondeuse à gazon... Mais cela est un autre sujet...

Le Bureau Exécutif D'Arabesc